

Commune de ROUMOULES
Procès-verbal
du Conseil Municipal du Vendredi 20 mars 2026

Convocation et affichage 16/03/2026

Début séance : 18h30

Présents : M. AMBROSI Robert, M. BAUDIN Gérald, Mme CAMPOS DIAS MONTEIRO DE SOUSA Maria Rosa, Mme CHEVALIER Bénédicte, M. CIGLIANO Fabien, Mme de BOISGELIN Marie, Mme GIRAUD Annick, M. JOUFFRAY Jérôme, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, M. MANUEL Laurent, M. MEGIS Gilles, Mme MEGIS Margot, Mme PEY Catherine, Mme ROUX Régine, M. STAMPFLI Nicolas.

Le quorum est atteint.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour :

- | |
|--|
| • Election du Maire |
| • Détermination du nombre d'adjoint |
| • Election des adjoints |
| • Lecture et signature de la charte de l'élu local |

Les conseillers l'acceptent.

Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection d'un maire et des adjoints.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Gilles MEGIS, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installer M. AMBROSI Robert, M. BAUDIN Gérald, Mme CAMPOS DIAS MONTEIRO DE SOUSA Maria Rosa, Mme CHEVALIER Bénédicte, M. CIGLIANO Fabien, Mme de BOISGELIN Marie, Mme GIRAUD Annick, M. JOUFFRAY Jérôme, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, M. MANUEL Laurent, M. MEGIS Gilles, Mme MEGIS Margot, Mme PEY Catherine, Mme ROUX Régine et M. STAMPFLI Nicolas dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

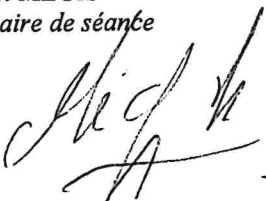
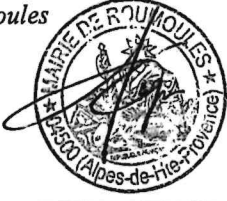
Mme ROUX Régine, la plus âgée des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme Margot MEGIS

Le conseil a désigné deux assesseurs : Mme Marie de BOISGELIN et Mme Catherine PEY.

- Election du Maire : 1^{er} tour de scrutin. M. Gilles MEGIS a obtenu 14 voix, a été proclamé Maire et immédiatement installé ;
- N° 2026 - 010 - Election des adjoints : En application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de QUATRE adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de TROIS adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à Quatre le nombre des adjoints au maire de la commune à l'unanimité (15 voix).
- Election de la liste des adjoints : 1^{er} tour de scrutin. Avec 14 voix
M. Robert AMBROSI 1^{er} Adjoint
Mme Catherine PEY 2^{ème} adjoint
M. Jean Philippe LO SCHIAVO 3^{ème} adjoint
Mme Marie de BOISGELIN 4^{ème} adjoint
- Lecture de la Charte de l'élu local et signature des élus.

Fin de séance à 19h30

| | |
|--|---|
| <p>Margot MEGIS Secrétaire de séance</p>  | <p>Gilles MEGIS Maire de Roumoules</p>  |
|--|---|